

Guide d'investigation à l'usage des médecins pour la clientèle admissible à l'accueil clinique

CHIRURGIE VASCULAIRE

Critères généraux d'exclusion à une demande d'inscription à l'accueil clinique :

Usager présentant l'un des critères suivants :

- Rythme cardiaque \geq à 120/min.
- Rythme respiratoire \geq à 30/min.
- Tension artérielle \leq 90 mmHg ou \geq 200 mmHg
- Température buccale \leq 35 °C ou \geq 40 °C
- SpO₂ < 90 %
- Altération de l'état de conscience
- Étourdissement associé à des saignements actifs

N° de référence d'investigation *	Diagnostic / symptômes subaigus observés	Critères spécifiques d'exclusion à une demande d'inscription à l'accueil clinique	Spécificités
CHV -1	Découverte fortuite à l'échographie ou CT scan d'un anévrisme aorte abdominal \geq 6 cm ou anévrisme artère iliaque \geq 4 cm chez usager asymptomatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Suspicion de rupture d'anévrisme; - Douleur lombaire aiguë. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recommander l'arrêt du tabac; - Contrôle HTA¹; - Idéalement, bêta-bloqueur à commencer, à moins de contre-indication (MPOC).
CHV -2	Ischémie de repos du pied (pied de homard) avec ou sans perte de substance.	<ul style="list-style-type: none"> - Signes spécifiques : fièvre, Température buccale \geq 38.5 °C, chaleur; - Signes d'ischémie aiguë : douleur intense non soulagée par analgésique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recommander l'arrêt du tabac; - Commencer AAS 80 mg die si usager n'en prend pas déjà¹; - Commencer une statine¹; - Contrôle optimal de la glycémie¹.

IMPORTANT :

En présence d'une complication post-opératoire, le médecin avise, sans délai, le chirurgien vasculaire qui a effectué la chirurgie. Si ce dernier est non disponible, il avise le chirurgien vasculaire de garde.

* Le numéro de référence d'investigation correspond à l'ordonnance collective 4.16 du CSSSNL.

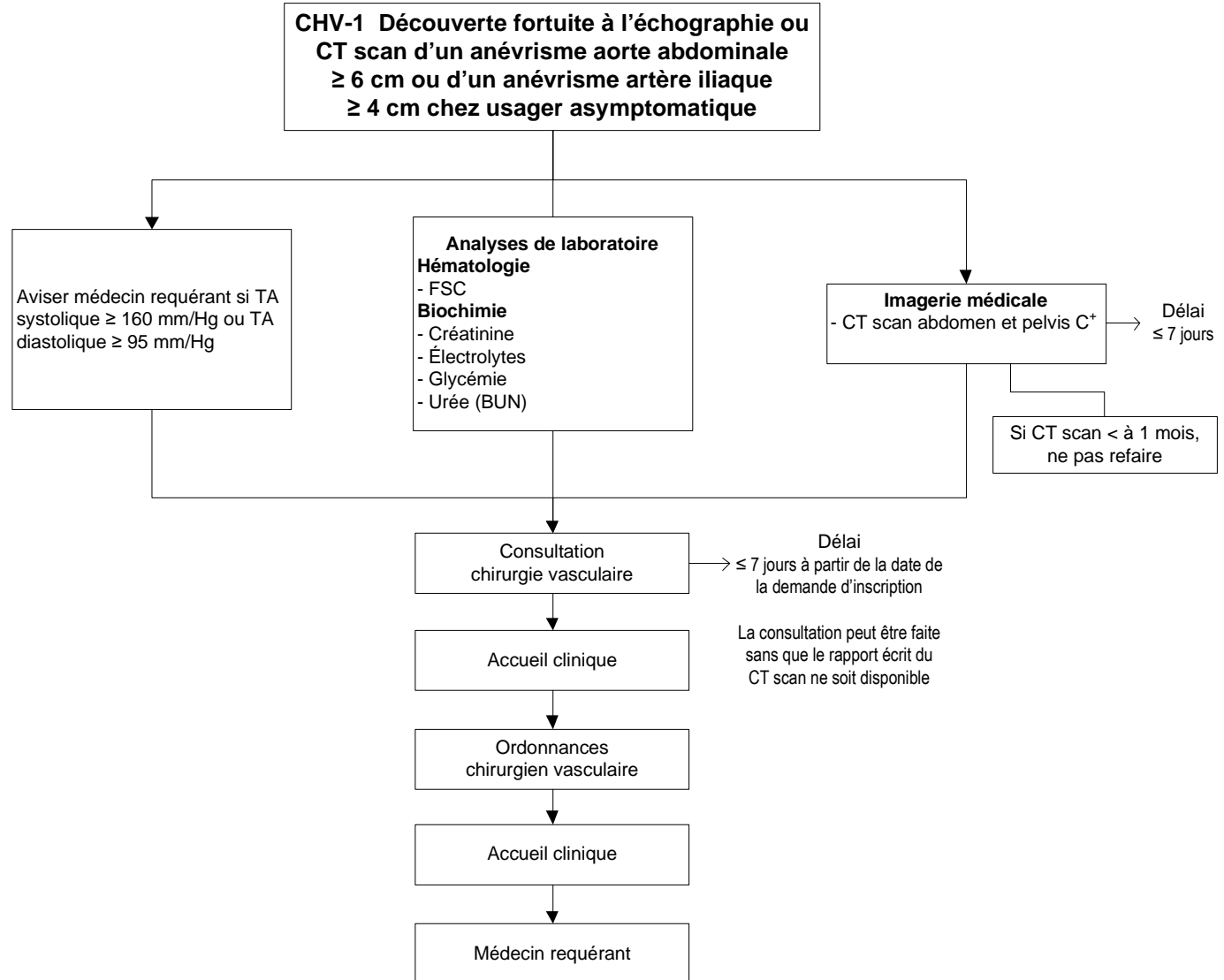
¹Le médecin requérant a la responsabilité de gérer la médication.

CHIRURGIE VASCULAIRE - CHV-1 DÉCOUVERTE FORTUITE À L'ÉCHOGRAPHIE OU CT SCAN D'UN ANÉVRISME AORTE ABDOMINALE ≥ 6 cm OU D'UN ANÉVRISME ARTÈRE ILIAQUE ≥ 4 cm CHEZ USAGER ASYMPTOMATIQUE

Contre-indications :

Si depuis la réception de la référence médicale, l'usager présente la condition suivante :

- Douleur lombaire aiguë.



CHV-2 ISCHÉMIE DE REPOS DU PIED (PIED DE HOMARD) AVEC OU SANS PERTE DE SUBSTANCE

Contre-indications :

Si depuis la réception de la référence médicale, l'usager présente l'une des conditions suivantes :

- Signes infectieux :
T° buccale ≥ 38.5 °C, chaleur;
- Signes d'ischémie aiguë : douleur intense non soulagée par analgésie.

AAS 80 mg

Indication :

Lors de l'entrevue téléphonique avec l'usager, valider la prise d'AAS. Sinon, appliquer l'ordonnance 4.16 pour la prise d'AAS 80 mg per os die pour trois mois.

Contre-indications :

- Pour la prise d'AAS :
- Allergie ou intolérance à l'AAS et aux AINS;
 - Présence de saignement actif;
 - Antécédents d'hémorragie digestive.

